

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Rhétorique
Code	<p><input checked="" type="checkbox"/> BA OF ARTS EN MUSIQUE <input type="checkbox"/> BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT</p> <p><input type="checkbox"/> Instruments <input checked="" type="checkbox"/> Instruments historiques <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> Direction d'orchestre <input type="checkbox"/> Direction de chœur <input type="checkbox"/> Composition <input type="checkbox"/> Composition à l'image <input type="checkbox"/> Musique et musicologie</p> <p><input type="checkbox"/> MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE</p> <p><input type="checkbox"/> ENSEIGNEMENT <input type="checkbox"/> Instrumental <input type="checkbox"/> Vocal <input type="checkbox"/> Théorie</p> <p><input type="checkbox"/> MUSIQUE À L'ÉCOLE</p> <p><input type="checkbox"/> RYTHMIQUE JAQUES-DALCROZE</p> <p><input type="checkbox"/> MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE</p> <p><input type="checkbox"/> CONCERT <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> <i>Option Musique de chambre</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Musique contemporaine</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Performer-composer</i></p> <p><input type="checkbox"/> ORCHESTRE</p> <p><input type="checkbox"/> ACCOMPAGNEMENT <input type="checkbox"/> <i>Option Chef-fe de Chant</i></p> <p><input type="checkbox"/> MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE</p> <p><input type="checkbox"/> SOLISTE <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Chant</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> PRATIQUE HISTORIQUE <input checked="" type="checkbox"/> Instruments <input checked="" type="checkbox"/> Chant</p> <p><input type="checkbox"/> MUSIQUE MÉDIÉVALE</p> <p><input type="checkbox"/> DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE</p> <p><input type="checkbox"/> DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE</p> <p><input type="checkbox"/> MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE</p> <p><input type="checkbox"/> COMPOSITION</p> <p><input type="checkbox"/> COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE <input type="checkbox"/> <i>Option Multimédia</i></p> <p><input type="checkbox"/> THÉORIE MUSICALE <input type="checkbox"/> <i>Option Enseignement</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Recherche</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Ethnothéories</i></p> <p><input type="checkbox"/> MA EN ETHNOMUSICOLOGIE</p>

	<input checked="" type="checkbox"/> Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières	
Site	<input checked="" type="checkbox"/> Genève	<input type="checkbox"/> Neuchâtel
Niveau du cours	<p>Si cours annuel* :</p> <input type="checkbox"/> A1 <input type="checkbox"/> A2 <input type="checkbox"/> A3 <input type="checkbox"/> A4 <input type="checkbox"/> A5	<p>Si cours semestriel :</p> <input type="checkbox"/> S1 <input type="checkbox"/> S2 <input type="checkbox"/> S3 <input type="checkbox"/> S4
2. Organisation		
Organisation temporelle	<input checked="" type="checkbox"/> Cours régulier annuel <input type="checkbox"/> Cours régulier semestriel <input type="checkbox"/> Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.) <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>	
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	S1 : cours théorique de 120' S2 : atelier pratique de deux jours (16h)	
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre		
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	<input type="checkbox"/> Cours individuel <input type="checkbox"/> Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) <input checked="" type="checkbox"/> Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Autre : Type d'enseignement : Nombre d'étudiant-e-s :	
Langue(s) d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Italien <input type="checkbox"/> Anglais	
3. Prérequis		
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Avoir validé l'unité d'enseignement : <input type="checkbox"/> Autre(s) :	
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)		
	<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir et maîtriser la terminologie spécifique à la rhétorique et à la composition musicale des périodes de la Renaissance à la période classique. • Développer la capacité à analyser comment la rhétorique est utilisée pour structurer les compositions musicales dans le répertoire étudié. • Développer son jugement de la relation entre une composition et le texte chanté ou le programme. • Développer des compétences de base en expression oratoire et musicale, en apprenant à "parler" à travers la musique en suivant des principes rhétoriques. 	
5. Contenu et forme de l'enseignement		
S1, cours théorique :	Cours d'analyse appliquée portant sur le répertoire conçu entre 1550 et 1800. Analyse d'œuvres à la lumière de traités de composition et de rhétorique. En abordant des concepts liés à la composition musicale et à sa terminologie historique, l'interprète forme son goût et sa compréhension de la musique d'une époque	

donnée.

S2, atelier pratique :

Mise en pratique expressive avec l'instrument.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

- | | | |
|--|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Examen noté* | <input type="checkbox"/> Contrôle continu noté* | <input type="checkbox"/> Participation |
| <input type="checkbox"/> Rapport de stage | <input type="checkbox"/> Co-évaluation | <input type="checkbox"/> Autre(s) : |

*** MODALITÉS D'ÉVALUATION**

- | | | |
|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Prestation artistique | <input checked="" type="checkbox"/> Production écrite | <input checked="" type="checkbox"/> Production orale |
| <input type="checkbox"/> Autre(s) : | | |

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Un examen écrit (théorie et analyse) à la fin du premier semestre et un examen pratique au deuxième semestre. L'examen écrit à la fin du premier semestre compte pour 2/3 de la note finale. L'examen à la fin de l'atelier pratique compte pour 1/3 de la note finale.

Contenu de l'examen (si pertinent) :

- 1) Examen théorique écrit à la fin du premier semestre consistant en une analyse de deux (extraits de) compositions vocales et/ou instrumentales du 16^e siècle jusqu'au 18^e siècle. Identification du plan formel (sections, type d'écriture, cadences, suite de tonalités, etc.). Identification des « figures » de la rhétorique musicale. Identification de la façon dont le texte chanté (ou le programme) est mis en musique. Suggestion de stratégies interprétatives afin de mettre en avant le « sens » communiqué par le texte et la musique.
- 2) Examen pratique au deuxième semestre, à la fin de l'atelier pratique, où l'étudiant-e doit déclamer un court extrait d'une pièce de théâtre et interpréter un morceau sur son instrument, tous deux de mémoire. L'extrait de la pièce de théâtre ainsi que la pièce musicale à interpréter sont choisis avant l'atelier et travaillés durant l'atelier. L'étudiant-e, au moment de son examen pratique, doit faire valoir une éloquence liée à la compréhension de tout le langage (Invention, Disposition, Élocution) par un jeu éloquent (Action). Il ou elle sera évalué-e sur sa capacité à établir une relation avec le public et à transmettre le contenu émotionnel des pièces de manière convaincante.

COMPOSITION DU JURY

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative | <input checked="" type="checkbox"/> Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative |
| <input type="checkbox"/> Expert-e interne | <input checked="" type="checkbox"/> Expert-e externe |
| <input type="checkbox"/> Représentant-e de la direction (présidence) | |

Remarque(s) :

L'examen écrit est évalué par le professeur. L'examen pratique est évalué par l'intervenant-e externe et le professeur de rhétorique.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	<input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible <input type="checkbox"/> Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9.

	<p>La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.</p>
8. Remarques	
9. Bibliographie	
<p>Olivier Reboul, <i>Introduction à la rhétorique : théorie et pratique</i>. PUF 1991. Niels Berentsen, <i>Compendium des textes sur la rhétorique musicale</i>. S.I. 2022.</p>	
10. Enseignant-e-s	
<p>Cours théorique : Niels Berentsen Atelier pratique : intervenant-e externe</p>	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM